

Bonjour Valois

Le Plan Climat-air-énergie
de la CCPV est lancé

dossier

Budget
primitif 2017 :
ce qui change

Innovation et esprit
d'initiative dans
le Pays de Valois !



Benoît HAQUIN

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisienues, chers Valoisienus,

Notre objectif premier est de rendre le territoire du Valois toujours plus attractif. Développement économique, environnement, culture, vie quotidienne... Tous les domaines sont concernés.

C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons décidé de signer en mars dernier un contrat de ruralité pour le Pays de Valois. Une véritable opportunité que nous avons saisie pour permettre le financement de futurs projets tels que la création d'une maison de santé à Morierval.

Le financement, «le nerf de la guerre» comme le précise si bien l'expression. Car pour rendre toujours plus attrayant notre territoire et garantir une véritable dynamique de développement, l'investissement est nécessaire. Plusieurs réalisations sont en cours pour vous offrir une meilleure qualité de vie, notamment la voie verte qui sera inaugurée à la rentrée.

Facteur clé du succès, l'innovation fait aussi figure de priorité dans nos choix.

Vous découvrirez ainsi, dans ce nouveau numéro du Bonjour Valois, le projet de la collecte des déchets mécanisée. Procédé novateur qui permettra de réduire la pénibilité du travail des agents tout en assurant un meilleur tri des déchets.

Pour la CCPV, 2017 est l'année de tous les changements avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRÉ (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui impacte sa fiscalité et lui confie de nouveaux domaines de compétence. Des défis que nous relevons avec enthousiasme pour assurer une plus grande dynamique de territoire. D'ailleurs, afin de garantir une cohérence à l'échelle du territoire, c'est tout le développement économique qui est désormais confié à l'intercommunalité. Pour ce faire, elle assure le lancement et le suivi de projets ambitieux, créateurs d'emplois. À l'image de la zone d'activités économiques intercommunale du Chemin de Paris qui connaît un véritable essor avec l'arrivée de nouvelles PME et des emplois à la clé, ou à l'instar de l'agence de voyages montante *Justine Voyages*, nous encourageons et accompagnons les entrepreneurs et leur esprit d'initiative dans leurs différents projets. Petites ou grandes entreprises, nous mettons tout en œuvre pour que toutes les entreprises puissent trouver dans le Pays de Valois un territoire propice à l'entrepreneuriat. Je vous invite, chers lecteurs, à découvrir des exemples d'entreprises qui ont su trouver le succès en s'implantant dans le Valois.

Et enfin, c'est parce que chaque Valoisien est concerné par la préservation du territoire et sa transition écologique et énergétique, que j'invite chacun d'entre vous à participer à l'espace de concertation créée dans le cadre du projet «Plan Climat-air-énergie du Pays de Valois».

Le réchauffement climatique s'accélère, c'est un fait. À l'échelle du Valois, nous pouvons agir et créer ensemble un plan d'actions pour une économie et un mode de vie «décarbonnés» en privilégiant le développement des énergies renouvelables. Parce que l'on est plus fort ensemble et parce que les habitants du Pays de Valois sont l'essence même du territoire, nous avons besoin de vous. Bonne lecture !

Sommaire

- ACTUALITÉ..... p. 3 à 5
- ÉCONOMIE..... p. 6 et 7
- DOSSIER..... p. 8 à 10
- ENVIRONNEMENT..... p. 11 et 12
- LOISIRS / CULTURE..... p. 13 à 16



SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

communication@cc-paysdevalois.fr
ou au **03 44 98 30 11**

La Passerelle

62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 98 30 11 - Fax : 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Benoît HAQUIN
Directeur de la rédaction : Bruno DELLINGER
Rédactrice en chef : Pauline NEUMANN
Rédactrice en chef adjointe : Mélanie OZERAY
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

© Photo de couverture :
Justine Gosselin-Commère (© Justine Voyages).

Conception graphique et mise en page : Doncameleon.net
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires
N°ISSN en cours

Un contrat de ruralité pour le Pays de Valois

Mercredi 22 mars 2017, Didier Martin, préfet de l'Oise et Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, ont signé le contrat de ruralité du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Valois.

En quoi cela consiste-t-il ? Quels avantages pour le territoire ? Explications.



De gauche à droite : Nicole Colin, vice-présidente du Conseil départemental, Fatima Massau, anciennement conseillère régionale, Didier Martin, préfet de l'Oise, Benoît Haquin, président de la CCPV et Hubert Briatte, vice-président de la CCPV en charge de l'aménagement. © CCPV, A. Pitet

Qu'est-ce que le contrat de ruralité ?

Il s'agit d'un outil financier de l'État créé à l'issue de trois comités interministériels réunis entre mars 2015 et mai 2016. Son rôle est d'impulser et d'accroître une nouvelle dynamique en faveur de la ruralité.

À l'instar des contrats de ville, le contrat de ruralité coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition écologique et énergétique, ou encore de cohésion sociale.

Ce sont ainsi 216 millions d'euros qui seront mobilisés à l'échelle nationale en direction des territoires ruraux signataires de ce dispositif. Les projets inscrits à ces contrats pourront également s'appuyer sur les autres financements de droit commun : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), contrat de plan État-Région (CPER) et d'autres aides spécifiques (département, etc.).

Il sera conclu entre l'État (représenté par le préfet de département) et les présidents de pôle d'équilibre territoire rural (PETR) ou d'établissement public de coopération intercommunale, sur une durée de quatre ans (2017 à 2020).



Didier Martin, préfet de l'Oise, et Benoît Haquin, président de la CCPV sont les signataires du contrat de ruralité du Pays de Valois. © CCPV, A. Pitet

Le contrat de ruralité du Pays de Valois en quelques mots

Territoire à caractère rural, le Pays de Valois s'est saisi de cette opportunité de financer les projets et les actions qu'il souhaite mener afin d'améliorer son attractivité et la qualité de vie de ses habitants.

Avec un portage partagé entre la CCPV, une partie des communes, certains syndicats (électricité, eau), la Maison pour l'emploi des jeunes (MLEJ), le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO), ...

Au total, 38 actions pourront être mises en œuvre et partiellement financées par le contrat de ruralité sur la période 2017 – 2020.

Le Pays de Valois bénéficiera ainsi en 2017 d'une enveloppe totale de 1 021 206 € au titre du contrat de ruralité. Elle permettra de financer 13 actions dont le démarrage est envisageable dès cette année. Parmi celles-ci, nous pouvons citer quelques actions phares comme : la mise en œuvre du schéma directeur d'alimentation en eau potable du Pays de Valois sur le secteur de Betz / Auger-Saint-Vincent / Bonneuil-en-Valois / Boullarre, la création d'une maison de santé à Morienvall, la modernisation de l'éclairage public sur 4 communes du Valois, la réalisation d'une étude sur le potentiel de développement des énergies renouvelables à l'échelle du territoire intercommunal et bien d'autres encore.



Les représentants des collectivités, syndicats et partenaires concernés par les projets financés étaient conviés à la signature du contrat. © CCPV, A. Pitet

Consultez le contrat de ruralité du Pays de Valois sur le site internet de la CCPV : www.cc-paysdevalois.fr

Les Floralys du Valois retour en images...

C'est l'évènement phare du printemps à Crépy-en-Valois. La CCPV était présente à la 9^e édition des Floralys du Valois les samedi 20 et dimanche 21 mai dernier.



Les Floralys du Valois, c'est un moment d'échanges et de rencontres qui rassemble les jardiniers en herbe et les amoureux du jardin. © Darà studio



Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois et 1^{er} vice-président de la CCPV, a inauguré cette 9^e édition des Floralys du Valois en présence de Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois. © Darà studio



Les visiteurs ont pu tester leurs connaissances sur le tri des déchets sur le stand du pôle Environnement-Déchets de la CCPV. © Darà studio



La CCPV était présente pour répondre aux questions des habitants sur le stand institutionnel mutualisé avec la ville de Crépy-en-Valois. © Mairie de Crépy-en-Valois

Sensibilisation à la collecte sélective au centre de loisirs de Nanteuil-le-Haudouin

Dans le cadre de son projet sur le thème de la sensibilisation au réchauffement climatique, le centre de loisirs de Nanteuil-le-Haudouin s'est rapproché de la CCPV, pour la 2^e année consécutive, afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets.

Le jeudi 13 avril dernier, 35 enfants âgés de 3 à 12 ans et leurs animateurs ont participé à l'animation « tri sélectif » grâce aux divers jeux proposés par la CCPV. Le jeu de l'Oie géant sur le tri a remporté beaucoup de succès. Son principe ? À chaque lancer de dé, une image est commentée par des questions et des réponses. Pour s'habituer à trier en s'amusant, des déchets ont été distribués aux enfants pour qu'ils apprennent à

choisir la bonne poubelle. Le recyclage du verre a, quant à lui, été abordé par une animation spécifique. L'objectif était de montrer aux enfants que le verre est un matériau recyclable à l'infini et pour ce faire il doit être trié. Chacun est reparti avec des petits cadeaux et des livrets « Eco-quiz » qui permettent aux enfants de jouer aussi aux questions/réponses avec leurs parents.



© CCPV

Le Pays de Valois, un territoire ambitieux et innovant

L'attractivité d'un territoire s'explique par son dynamisme économique, touristique et la qualité de vie que celui-ci offre à ses habitants. Le Pays de Valois met d'ailleurs l'innovation au service de la population pour assurer la pérennité de son attractivité. Des projets ambitieux voient le jour près de chez vous et pour vous. En voici quelques-uns.

Préservation de la qualité de l'eau potable à Auger-Saint-Vincent

L'eau potable de votre robinet est un bien précieux. Pour conserver cette richesse, nous devons préserver l'environnement dans lequel l'eau est captée et lutter contre les pollutions diffuses risquant d'en altérer la qualité.

Un programme d'actions a été mis en place pour garantir toujours plus la pureté de notre eau.

Le plus gros captage d'eau potable du Valois, situé à Auger-Saint-Vincent, alimente 14 communes du Valois dont Crépy-en-Valois et distribue 1 million de m³ par an. Il est le point d'ancrage du projet l'Eau, démarche collective de progrès pour réduire l'impact de l'agriculture sur la qualité de l'eau.

Pour cela, un nouveau modèle agricole est mis en place : celui-ci est basé sur la complémentarité entre les besoins des uns et les capacités des autres. Concrètement, c'est le développement des circuits courts pour les produits agricoles qui est favorisé. Par exemple, un agriculteur produit de la luzerne qui servira à alimenter le bétail d'un autre. Ou encore, la production de légumes bio qui fournit les restaurants scolaires locaux.

Toutes ces actions sont le fruit de la mobilisation d'agriculteurs de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de l'Automne.

Le Bassin d'alimentation du captage d'Auger-Saint-Vincent a ainsi été retenu « Action exemplaire » par le préfet du Bassin Seine-Normandie.

Mécanisation de la collecte des déchets

En 2018, la collecte des déchets va connaître une révolution : la mise en place de la collecte mécanisée. Ce procédé novateur utilise des camions de ramassage équipés d'un bras articulé latéral qui saisit automatiquement les conteneurs roulants (équipés d'une collerette) présentés en bordure de chaussée. Ce bras est piloté par le conducteur du camion depuis la cabine.

Avec la collecte mécanisée, toutes les adresses du territoire seront dotées de conteneurs roulants adaptés. Et c'est une première en France ! Chaque camion est équipé d'une benne amovible, qui une fois remplie de déchets, est déposée directement



Camion de collecte mécanisée. © Veolia

par le chauffeur sur un wagon au quai ferroviaire pour rejoindre le centre de traitement principal. Il n'y a plus de rupture de charge.

Ce procédé permet au conducteur du camion de rester presque en permanence dans la cabine. C'est un nouveau métier. En manipulant le bras articulé depuis une manette, l'agent devient conducteur-opérateur.

Sécurité renforcée pour les agents

Avec la collecte mécanisée, le personnel est moins sollicité puisqu'il ne descend du camion que lorsque des conteneurs sont mal positionnés. En collecte traditionnelle, les ripeurs manipulent jusqu'à 7 tonnes de déchets par jour, évoluent au milieu de la circulation routière et sont exposés aux intempéries. Même s'ils ont suivi des formations sur les gestes et postures à avoir, leur métier est très pénible et occasionne des blessures pouvant être invalidantes (coupures, écrasements, tendinites, entorses et complications lombaires).

Moins de nuisances pour l'utilisateur

Avec en moyenne 110 bacs collectés à l'heure au lieu de 80 en ramassage traditionnel, la collecte mécanisée est propre et plus rapide. Et aussi, elle génère moins de nuisances sonores car les nouveaux camions répondent à des normes

élevées tant pour le bruit des moteurs que celui des systèmes de compactage des déchets. Les bacs ne sont plus roulés au sol ; le bras robotisé saisit le bac, le porte directement jusqu'à la trémie pour le vider et le repose avec douceur à l'emplacement initial.

Un coût maîtrisé

Ce dispositif innovant permet une meilleure maîtrise des coûts. Les tournées sont réparties dans la semaine pour optimiser l'utilisation des matériels (un même nombre de camions et de conducteurs engagés chaque jour), les opérations de collecte et transfert des déchets sont plus rapides et mobilisent moins de personnel. Le tri des déchets est amélioré réduisant ainsi l'impact écologique sur l'environnement.



Une enquête pour des nouveaux bacs

Pour ce nouveau procédé de ramassage des poubelles, l'ensemble des foyers sera doté de bacs roulants spécifiques destinés aux ordures ménagères et aux emballages / papiers.

Autre nouveauté : pour répondre à l'accroissement des quantités d'emballages à trier, leur ramassage en porte-à-porte devient hebdomadaire.

Les autres collectes resteront inchangées. Afin de mettre à votre disposition un bac au volume adapté au nombre de personnes composant votre foyer, l'entreprise Veolia conduira une enquête à domicile à partir de septembre 2017. Nous vous remercions de réserver aux enquêteurs le meilleur accueil.

« Justine Voyages » toujours au rendez-vous !



Justine Gosselin-Commère a créé son agence de voyages avec l'accompagnement du pôle création-reprise d'entreprise de la CCPV. © Justine Voyages

Justine Voyages, agence de voyages sur rendez-vous, a été créée en 2014. Ses locaux sont situés à Duvy, près de Crépy-en-Valois. Le concept, qui en fait d'ailleurs sa singularité, est de rencontrer ses clients sur rendez-vous à leur domicile ou bien en agence.

« Cela permet de proposer aux clients des horaires plus flexibles. Les échanges sont plus personnalisés et l'écoute est de meilleure qualité. Ainsi, nous pouvons mieux répondre à leurs attentes et être plus performants. De plus, avec nos outils professionnels, nous pouvons comparer les différents tarifs et proposer l'offre la plus attrayante du moment », explique la créatrice Justine Gosselin-Commère, forte d'une dizaine d'années d'expérience dans le tourisme.

Justine Voyages est non seulement distributeur mais également créateur de voyages sur mesure : la large gamme proposée permet donc de répondre à tous les projets touristiques en France et à l'étranger.

Un accompagnement personnalisé par le pôle création-reprise d'entreprise de la CCPV

Pour mener à bien son projet de création d'entreprise, Justine Gosselin-Commère a été accompagnée dans ses différentes démarches par le pôle création-reprise d'entreprise de la CCPV. Elle a également pu bénéficier d'un financement à taux zéro via un partenaire de la CCPV : Initiative Oise Est.

La première année d'activité, 200 voyageurs ont fait confiance à l'agence. Cette année, c'est déjà près de 700 personnes qui ont confié à *Justine Voyages* leur projet de vacances. C'est pourquoi, Justine Gosselin-Commère a

décidé de recruter cette année une personne à mi-temps pour continuer son développement. En plus de l'apprentie arrivée en 2015, l'équipe s'agrandit donc encore : cela va permettre de poursuivre l'évolution de l'agence tout en conservant la qualité de service offerte aux clients. Résolument tournée vers l'avenir, l'agence va ainsi pouvoir proposer d'autres services : la mise en place prochaine d'un nouveau site de réservation en ligne (www.boostervoyages.com) ainsi qu'une nouvelle offre de transferts à domicile, en voiture avec chauffeur.

À la conquête de l'Ouest Américain !

Justine Gosselin-Commère, en femme passionnée de voyages et de découvertes, fourmille donc d'idées : les projets ne manquent pas !

Elle organise d'ailleurs prochainement une soirée découverte sur le thème de l'Ouest Américain.

En effet, le jeudi 12 octobre 2017, à partir de 19h30 au cinéma Les Toiles à Crépy-en-Valois, se tiendra cet événement préparé en collaboration avec les partenaires de *Justine Voyages* (Salaun Holidays et National Tours).

Projetés sur grand écran et commentés par un guide spécialiste de la destination, les grandes villes et les parcs grandioses de l'Ouest Américain n'auront plus de secrets pour quiconque. La conférence sera suivie d'un cocktail décliné sur le thème des saveurs américaines.

Le prix de l'entrée est fixé à 4€. L'intégralité de la recette sera reversée au collectif crépinois « Entrons dans la ronde » afin d'organiser une sortie pour les enfants qui ne partent pas en vacances. « Cette action s'inscrit dans une démarche solidaire qui me tient à cœur », indique la jeune entrepreneuse dynamique.

Pour participer à cette soirée, inscrivez-vous dès maintenant sur le site : www.justinevoyages.fr ou par téléphone : 03 44 39 82 63.





Du nouveau à la Zone d'Activités Économiques Intercommunale du Chemin de Paris

Créée en mai 2010 sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays de Valois, la Zone d'Activités Économiques Intercommunale du Chemin de Paris se trouve à Nanteuil-le-Haudouin en bordure de la Nationale 2.

Son développement a été rapide. Dès 2011, une plateforme logistique du groupe Système U s'est implantée sur 20 000 m². Aujourd'hui, elle emploie 132 personnes (82 CDI-CDD et 50 intérimaires). Toujours en développement depuis, Système U vient d'entamer une extension de 6 000 m² de ses entrepôts, pour accueillir des activités «frais» (fromages, beurres). D'ici la fin 2018, ces nouvelles

activités se traduiront par la création d'au moins 30 nouveaux emplois, dont notamment des postes d'employé logistique polyvalent (profil recherché : certification CACES 1).

De grandes entreprises mais pas que...

La zone d'activités du Chemin de Paris, c'est aussi un formidable moyen pour les PME du territoire de devenir propriétaires et ainsi de se développer en faisant construire leur local sur les terrains disponibles. C'est le cas de l'entreprise

artisanale LDM Miroiterie, spécialisée dans les travaux de menuiserie, serrurerie et vitrerie qui compte installer ses ateliers cet été. D'autres implantations vont se concrétiser avec l'arrivée des sociétés TLOT et Hardy, toutes deux spécialisées dans le transport de matériaux, représentant respectivement des effectifs de 15 et 16 salariés (à terme, 26 salariés pour la seconde). Ces installations impliquent, à chaque fois, l'implantation de leur siège social. D'autres projets sont actuellement en cours de discussion comme celui d'une entreprise familiale de 15 salariés. Cette dynamique n'est pas prête de s'arrêter...

Espace Valois Entreprendre

Une pépinière d'entreprises à 15 minutes de Roissy Charles de Gaulles et 40 minutes de Paris.

Un pôle d'hébergement pour les créateurs d'entreprise dans un contexte porteur et dynamique :

- 13 bureaux de 20 m² équipés en mobilier.
- L'abonnement au téléphone et à internet.
- Des services partagés (salle de réunion, photocopieur, réception courrier/colis).
- Un fonds documentaire.
- Un parking gratuit.

- Une salle de pause.
- Tarif à partir de 210 €/mois.

Ce dispositif est géré par la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Centre d'Affaires EGB
5 avenue Georges Bataille,
60330 Le Plessis-Belleville



Plus d'infos :

Isabelle Vincent
Service Développement économique
isabelle.vincent@cc-paysdevalois.fr
Tél. : 03 44 98 30 13.

Budget primitif 2017: de nouvelles compétences et une fiscalité économique dédiée

L'année 2017 est une année charnière pour la Communauté de Communes du Pays de Valois : nouvelles compétences, évolution des statuts, nouveau régime fiscal... Une évolution capitale au service du dynamisme d'un territoire qui évolue.

Loi NOTRé : ce que ça change pour les finances

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la Communauté de Communes du Pays de Valois gère l'ensemble des zones d'activités économiques existantes ainsi que la création des zones à venir. Plus largement,

c'est même tout le développement économique du territoire qui est désormais du ressort de l'intercommunalité. Aujourd'hui, via son service Développement économique, elle assure le lancement de projets ambitieux pour rendre toujours plus attractif le territoire du Valois pour les entreprises. Une nouvelle compétence qui impacte le budget de la CCPV.

En 2017, 160 000 € de dépenses nouvelles seront nécessaires pour reprendre les charges auparavant honorées par les communes. Le développement et la création des nouvelles zones d'activités économiques demandent aussi des investissements. Trois zones d'activités nouvelles ou en cours d'extension sont déjà engagées.

Total dépenses 2017 : 26 170 091,13 €

Budgets annexes

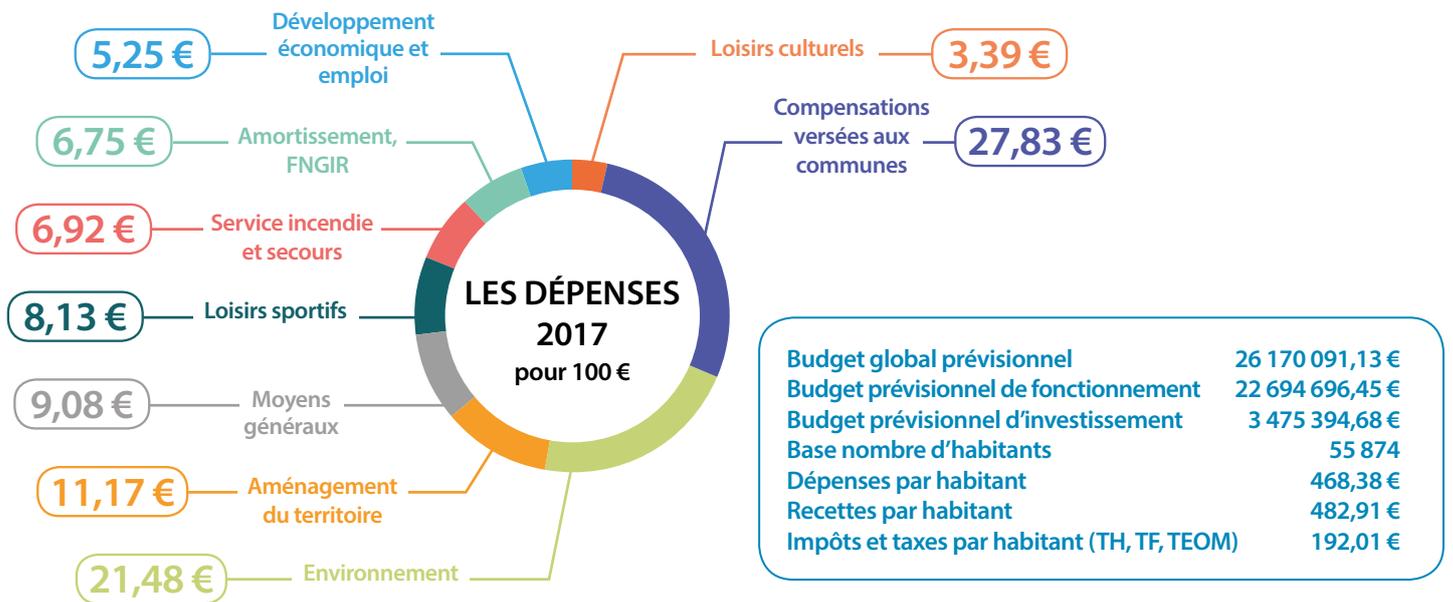
SPANC : 405 891,25 €

Pépinière : 118 381,07 €

ZAEI NLH : 12 624 228,26 €

Zones d'activités de reprise : 56 285,10 €

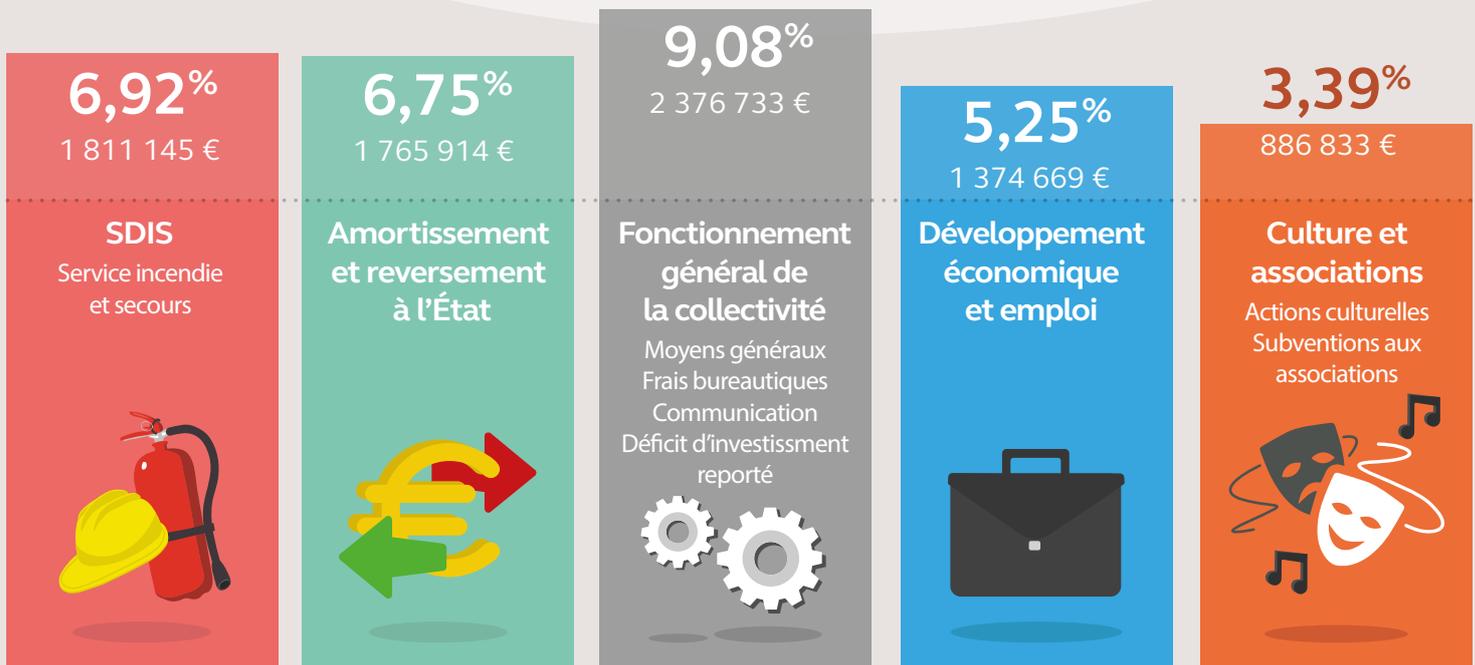




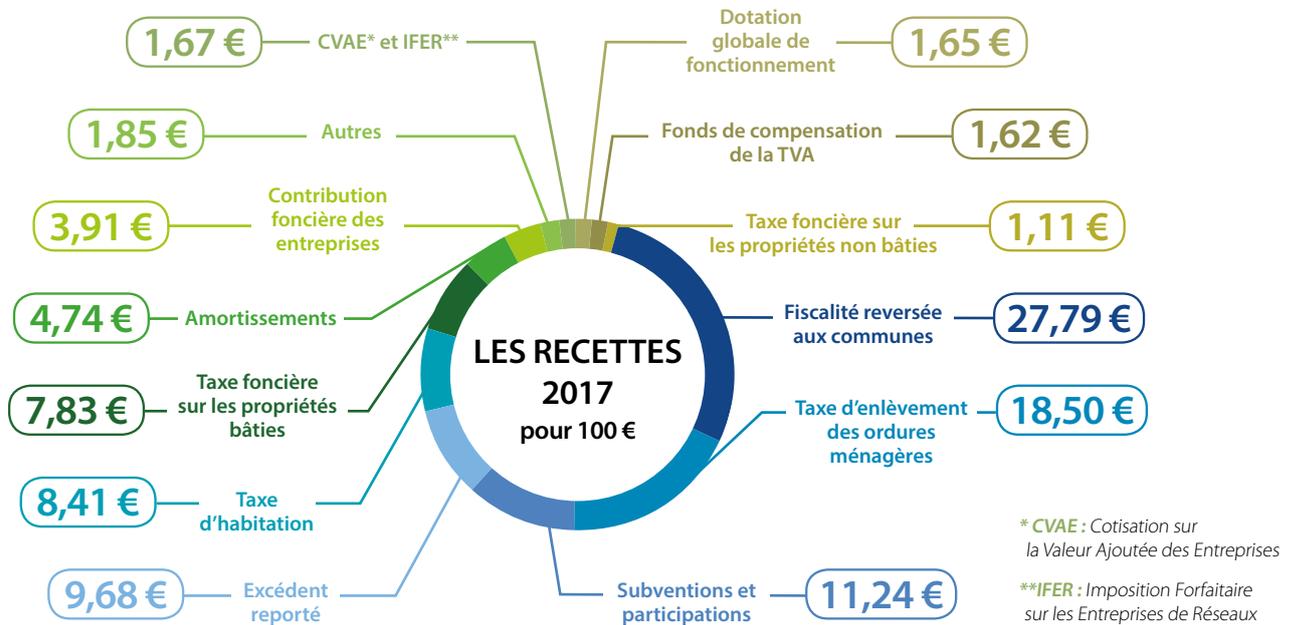
Au total, avec les actions de promotion économique du territoire, l'aide aux créateurs d'entreprises, le fonctionnement de la pépinière d'entreprises et les charges de personnel du service, c'est plus de 7 800 000 € de crédits qui transitent dans le développement économique du Valois cette année. Un investissement générateur d'emplois qui sera rapidement équilibré par les reventes de terrains aux entreprises et les rentrées fiscales.

Ainsi, avec la loi NOTRe, la CCPV est le moteur du développement économique. Et pour être en adéquation avec cette démarche, elle perçoit dès à présent, toute la fiscalité économique des entreprises implantées sur les zones d'activités économiques, auparavant perçue par les communes. C'est tout l'intérêt de la mise en place du régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique qui bénéficie à la CCPV depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les ressources fiscales issues du développement économique conditionnent donc grandement le dynamisme futur de notre territoire dans lequel s'implique la Communauté de Communes. La CCPV n'est plus seulement coordinatrice de projet, elle devient un chef de projet aguerri, véritable moteur de la vie économique du Pays de Valois.



Budget primitif 2017



Des investissements clés pour 2017 :

- La poursuite du SCoT pour 93 000 €, renforcé par un Plan Climat Air Énergie Territorial pour 90 000 €.
- La finalisation de la voie verte entre Ormoy-Villers et Mareuil-sur-Ourcq, avec cette année un budget alloué de 1 550 000 €.
- La création du Pôle Technique partiellement dédié à l'aide aux communes pour 50 000 €. De plus, 210 000 € seront investis pour les communes intéressées pour un marché commun de réfection de voiries.
- Des études dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de la gestion des milieux aquatiques pour un total de 270 000 €.
- Le renforcement du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour le contrôle des installations et l'évolution du dispositif mis en place pour la réhabilitation des assainissements non collectifs (405 000 € dédiés dans le cadre d'un budget annexe).
- La reprise de l'Aire d'accueil des gens du voyage de Crépy-en-Valois (44 000 €).

En parallèle, la CCPV poursuit ses actions récurrentes :

- Collecte et traitement des ordures ménagères (5 160 000 €).
- Participation au financement des services d'incendie et de secours (1 800 000 €).

- Financement du Centre aquatique du Valois (1 210 000 €), service offert aux élèves du Valois par la Communauté de Communes (transport et accès aux bassins), tout comme l'utilisation des 4 gymnases intercommunaux (350 000 €).
- Participation à la rénovation des collèges (293 000 €).
- Financement d'actions culturelles et associatives : 750 000 € pour la programmation des Musivales, le financement de l'École de Musique du Valois, l'apprentissage de la musique en milieu scolaire, et 115 000 € pour soutenir les actions intercommunales de certaines associations culturelles et des centres sociaux.
- 470 000 € sont dédiés au tourisme pour le financement de l'Office du tourisme du Valois, d'études spécifiques, et coûts de personnels.

Des ressources impactées

Côtés ressources, la Communauté de Communes est impactée par une baisse significative de sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État. Ainsi, si en 2013 la CCPV percevait 1 319 000 € de DGF, représentant 10,3 % de ses recettes de fonctionnement, en 2016 celle-ci n'était plus que de 595 815 € représentant 4,7 % de ses recettes de fonctionnement. Face à cette situation sans précédent, la CCPV a pris l'initiative de renforcer son autonomie financière en instaurant à son profit, au 1^{er} janvier 2017, la Fiscalité Professionnelle Unique.

Une démarche qui a permis en 2017 de reconduire les taux d'imposition des ménages qui sont inchangés depuis 2015. Seules les entreprises qui payent la Cotisation Foncière des Entreprises pourront percevoir un changement en 2017.

En 2017, la CCPV appuie désormais 80 % de ses recettes de fonctionnement sur la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique. 30 % de ces recettes seront toutefois reversées aux communes par le biais des attributions de compensation (mécanisme qui permet aux communes de continuer à percevoir, par l'intermédiaire de la CCPV, les ressources fiscales qu'elles percevaient auparavant sur les entreprises).

À noter

Le Budget primitif 2017 ne réclame pas de recours à l'emprunt pour financer les investissements prévus pour l'exercice, ces derniers pouvant être couverts par l'autofinancement.

Le Plan Climat-air-énergie du Pays de Valois est lancé !

Le changement climatique, le défi majeur de nos sociétés !

Bien qu'il participe aux conditions de la vie sur Terre, assurant une température moyenne de 15°C sur notre planète, l'effet de serre suscite aujourd'hui quelques inquiétudes. Phénomène naturel depuis la nuit des temps, son équilibre est de plus en plus perturbé par les activités humaines. Le réchauffement climatique conjugué à l'épuisement des ressources énergétiques fossiles, sur lesquelles se base le fonctionnement du monde actuel, mettent en évidence l'urgence de changer nos modes de vie. Aujourd'hui, il est capital de **produire et de consommer différemment**.

Voilà pourquoi, la **transition écologique et énergétique** est sur toutes les lèvres. Mais comment y parvenir ? Cela passe bien évidemment par une politique volontariste en direction des principaux secteurs les plus émetteurs de Gaz à effet de serre (GES) comme la production d'énergie, l'industrie et les transports, mais aussi par l'engagement de tout un chacun. Les simples gestes du quotidien peuvent avoir leur importance, si l'effort est commun et partagé.



Le 1^{er} Plan Climat-air-énergie territorial (PCAET) du Pays de Valois

Dans ce contexte global de lutte contre le réchauffement climatique et afin de contribuer à l'atteinte des engagements pris par la France, la Communauté de Communes du Pays de Valois lance son 1^{er} PCAET pour mener à bien une politique climatique et énergétique locale. Il s'agit d'un document de planification sur l'avenir climatique et énergétique du territoire.

Ses principaux objectifs sont :

- l'atténuation du changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre ;
- l'adaptation de notre territoire aux effets du changement climatique en construisant ensemble la feuille de route vers une société et une économie « décarbonées » en privilégiant le développement des énergies renouvelables.

Le PCAET sera notamment constitué d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre du territoire et d'un plan d'actions portant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Parce qu'il n'y a qu'un seul moyen pour réussir cet ambitieux projet, en misant sur la mobilisation de tous, nous mettons la concertation au centre de nos préoccupations. Vous êtes une entreprise, un bailleur social, une association ou tout simplement un citoyen, venez nous rejoindre sur notre espace virtuel de concertation mais aussi lors des ateliers de travail.

Partageons nos idées !

Vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos contributions en vue des prochains ateliers de concertation. Toutes les idées sont les bienvenues. Elles peuvent porter sur des objectifs que vous souhaiteriez voir adopter, sur des actions concrètes à mettre en œuvre, sur vos engagements personnels, sur des initiatives individuelles ou collectives qui vous semblent nécessaire à la réussite du futur PCAET du Pays de Valois.

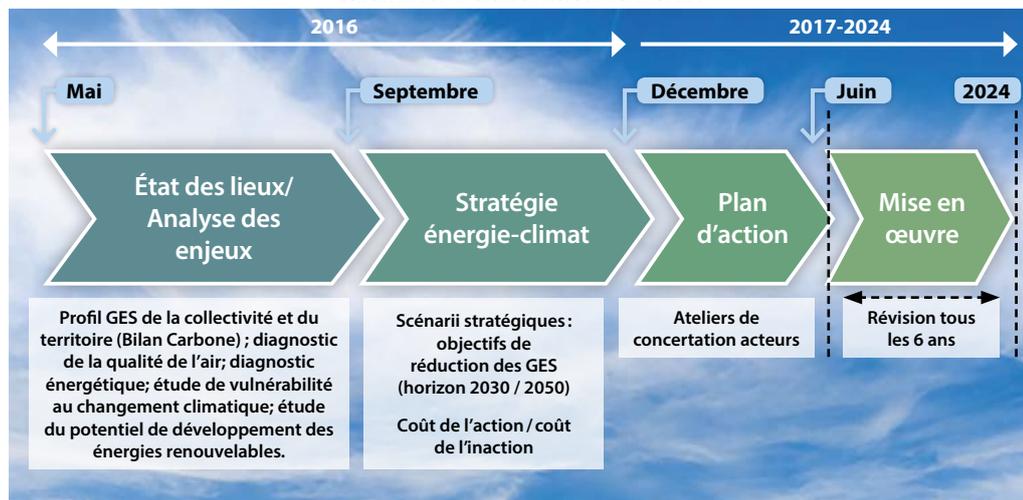
Voici quelques thématiques qui pourraient vous aider à structurer vos idées :

- mes déplacements (types transports, comportements, cadre de vie, etc.),
- mes loisirs (culture, vie associative, tourisme, sport, etc.),
- chez moi (logement, alimentation, consommation, déchets, etc.),
- au travail, à l'école (actions des entreprises, organisation du travail, éducation, etc.),
- agir ensemble (mobilisation citoyenne, contributions individuelles et collectives),
- mon territoire en 2050 (modes de vie, etc.).

Pour nous transmettre vos contributions, rendez-vous sur notre site internet : www.cc-paysdevalois.fr

JE PARTICIPE À L'ÉLABORATION DU PCAET DU PAYS DE VALOIS.

Calendrier d'élaboration du PCAET



Chiffres clés

La COP21 :

195 États signataires

2°C Objectif de réduction du réchauffement climatique.

Au-delà de 2°C, les risques de changements sont élevés et très élevés, passé les 3°C les risques de changements seraient abrupts et irréversibles.

Les déchetteries à votre service



Rappel des horaires d'ouverture des déchetteries de Crépy-en-Valois, Morienvall, Betz et de Le Plessis-Belleville :

- Du mardi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
- Dimanche : 9h - 12h
- Fermeture les lundis et jours fériés



Pour tout renseignement sur les conditions d'accès et modalités d'apport : www.smvo.fr

Avec le printemps, voici venu le temps des nettoyages de jardin, de la maison et des vides-greniers. Pour vous débarrasser rapidement et gratuitement des tailles d'arbustes, tontes, vieux meubles et autres objets encombrants, appareils électriques ou électroniques, ferrailles, gravats et déchets spéciaux (huile de vidange, batteries, pots de peinture usagés, ...), déposez les dans les déchetteries du Syndicat Mixte du Département de l'Oise.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer

Un service gratuit de ramassage en porte-à-porte des objets encombrants est organisé une fois par mois dans votre commune, sur rendez-vous. Sont acceptés : meubles, appareils ménagers, planches et petits objets ne contenant pas de produit toxique.

Le service est joignable de votre ligne fixe au : **0800 880 994 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 20h.**

Le saviez-vous ?

Une fois collectés en porte-à-porte ou déposés à la déchetterie, les déchets de jardin (tontes de pelouse, tailles d'arbuste, feuilles mortes,...) sont transférés vers une station de traitement où ils sont transformés en amendement naturel que l'on appelle le compost. Des sacs de compost ont d'ailleurs été distribués gratuitement en avril dans les déchetteries, pour la 2^{ème} année consécutive. Cette opération, très appréciée par les usagers, a été organisée par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise avec la participation du pôle Environnement-Déchets de la CCPV.



© SMDO

Cet été, destination le Centre aquatique du Valois !

On les attendait tant... Elles sont enfin là : les vacances ! Pour l'occasion, le Centre aquatique du Valois propose des animations et une formule d'abonnement spéciale vacances d'été. De quoi faire plaisir aux enfants et aux parents.



Une structure gonflable sera installée dans le grand bassin tous les après-midi pendant les vacances. © Vert Marine



Le Centre aquatique du Valois c'est :

- Un espace aquatique avec son bassin sportif, son bassin ludique et sa pataugeoire.
- Un espace forme avec des machines pour le cardio training, un jacuzzi, deux saunas et un hammam.
- Des cours d'aquagym dont l'aquacycling où vous pédalez sur un vélo dans l'eau.



Des animations gonflées

Tout l'été, venez vous amuser sur la structure gonflable. Installée dans le grand bassin tous les après-midis de 14h à 17h, elle fait le bonheur des petits et des grands (sauf les week-ends et jours fériés). Pour les gourmands, des barbes-à-papa sont même offertes à certains moments de la journée. Pour connaître les créneaux horaires, rendez-vous sur la page Facebook du Centre aquatique du Valois.

Les abonnements de l'été à ne pas rater

Le Pass Été est de retour pour les formules Fitness, Aquaforme et Liberté. Profitez de ces abonnements sans engagement pour animer votre été ! Avec les Pass Été, les frais d'inscription sont offerts. Vous ne payez que l'abonnement mensuel (Fitness : 31,90 €, Aquaforme : 34,90 € et Liberté : 44,90 €). Offre disponible sur juillet et août.

Les formules d'abonnement

- **Pass Aquatic :**
Piscine : 19,90 € TTC/mois
Frais d'adhésion : 30 €
- **Pass Aquaforme ***
Piscine + Aquagym : 34,90 € TTC/mois
- **Pass Fitness ***
Piscines + Forme : 31,90 € TTC/mois
- **Pass Liberté ***
Piscines + Forme + Aquagym :
44,90 € TTC/mois

*Frais d'adhésion de 60 € (gratuits avec le Pass Été).

Réservés aux adultes de plus de 18 ans sauf pour le Pass Aquatic.

Tarif spécial pour les Valoisien : demandez la carte Résident !

Vous bénéficierez d'un tarif réduit sur les accès piscine sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Centre aquatique du Valois

Avenue des Érables - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 59 11 30
centre-aquatique-du-valois@vert-marine.com

 Centre aquatique du Valois

Musivales

Les spectacles continuent...



McDonnell Trio © DR



Manu le Prince © DR



Florent Richard © Bernard Nicolau-Bergeret

Au programme pour les prochains mois, nous vous proposons : de la chanson avec Albin de la Simone, du jazz avec Florent Richard et Manu le Prince, de la folk avec Mc Donnell Trio,...

Nous continuons notre sillon : des spectacles pour tous et partout. Et ce sillon est le vôtre ! Alors profitez de ces spectacles près de chez vous... Tous les spectacles de la saison sont présentés en détail sur le site Internet www.musivales.fr

✱ Mc Donnell Trio

Samedi 30 septembre à 20h30
Église Saint-Martin à Autheuil-en-Valois
Tarif : 14 € - tarif réduit : 12 €
Durée : 1h20 – concert assis

McDonnell Trio sillonne les scènes avec sa double culture Franco-Irlandaise et un parcours musical empreint de belles aventures. Son répertoire parle autant de l'Irlande que de bluegrass ou de chansons universelles nous racontant l'histoire des peuples et des migrations. D'influences folks transmises par une riche filiation familiale et musicale, il était naturel que le père et les deux fils se

retrouvent aujourd'hui sur scène. Ils ont reçu le prix coup de cœur de l'académie Charles-Cros en 2015.

« Avec le McDonnell Trio on plonge dans un authentique folk irlandais pour célébrer avec grâce une tradition parfaitement assimilée »

Rock & Folk

« Ils ont rempli la salle d'air irlandais et d'ailleurs, mêlant leur trois voix dans une harmonie parfaite et chaleureuse, portés par leur plaisir d'être ensemble sur scène »

Ouest France



La saison qui s'achève a battu tous les records de fréquentation. Vous avez été plus de 3 500 à venir aux 14 spectacles. Merci pour votre confiance.

Pour préparer la saison 2017-2018, nous avons gardé la même recette de fabrication : chanson, humour, musique, et même poésie, en invitant des artistes reconnus nationalement et des talents du Valois. Nous continuerons de vous proposer de la convivialité autour des spectacles, des rencontres avec les artistes, des ateliers et des surprises aussi... Passez le mot à vos amis, vos voisins, et soyons encore plus nombreux. C'est une chance d'avoir des spectacles dans le Valois, au plus près de nos villes et villages.

À bientôt !



Guy-Pierre de Kersaint,
vice-président en charge
de la culture

Du 13 au 15 octobre Jazz-en-Valois

* Florent Richard chante Gainsbourg

Vendredi 13 octobre à 20h30
Centre culturel mjc à Crépy-en-Valois
Tarif : 14 € - tarif réduit : 12 €
Durée : 1h20 – concert assis
Pass 2 jours : 20 € - tarif réduit : 17 €

Entouré d'un quintet de jazz explosif, Florent Richard, derrière son piano, revisite et réarrange Gainsbourg avec aisance et générosité. Il nous replongera dans le Gainsbourg des débuts, sa période bleue comme il le disait lui-même.

« Le Poinçonneur des lilas, L'eau à la bouche, Couleur Café, la chanson de Prévert... », magnifique rencontre entre la chanson et le jazz !

* Manu le Prince

Samedi 14 octobre à 20h30
Auditorium EGB à Le Plessis-Belleville
Tarif : 14 € - tarif réduit : 12 €
Durée : 3h15 – concert assis
Pass 2 jours : 20 € - tarif réduit : 17 €

Manu Le Prince a su s'imposer comme l'une des plus belles voix du Latin Jazz de l'hexagone. Chanteuse au timbre chaud et sensuel, auteure et compositeur, elle sait aussi comme interprète, teinter de sa personnalité les standards et leur donner une nouvelle dimension. Brésilienne de cœur, Manu se partage depuis une vingtaine d'années entre Paris et Rio, mêlant intimement avec bonheur le jazz qui a bercé son enfance à la musique brésilienne et ethnique, prolongeant ainsi un parcours haut en couleurs. Manu Le Prince a fait partie de diverses formations (Tangerine, Magma, Odeurs, Urban Sax). Elle a aussi à son actif plusieurs albums, dont le dernier « BossaJazz For Ever », rend hommage au pionnier de la Bossa Nova, Johnny Alf. Son prochain album « My Latin Mood » sortira le 22 septembre (label : Sergent Major/EMI). Y ont collaboré Baptiste Trotignon, Gregory Privat, Giovanni Mirabassi, Marc Berthoumieux...

En première partie, **Les Jazzicos** de Le Plessis-Belleville rendront hommage au génial et talentueux trompettiste Chet Baker lors d'un « **Tribute to Chet Baker** ».

« Pour les jazzes, Manu Le Prince est depuis longtemps un secret bien gardé; pour ses fans, un trésor de la musique brésilienne conçue en France »

Télérama

« Princesse » Manu Le Prince possède une voix, une vraie, une de celles qui produisent sur l'auditeur la saveur d'un fruit sauvage »

Jazzman

MUSIVALES+

Le festival se poursuit le dimanche 15 octobre à 16h à La Passerelle à Crépy-en-Valois avec un concert autour du Jazz-band du Valois avec l'école de musique du Valois, l'école de musique Érik-Satie et l'Usine à danses (ouvert à tous et gratuit).



Albin de la Simone © Yann Rabanier

* Albin de la Simone

Florian Arejula en 1^{ère} partie
Samedi 25 novembre à 20h30
Espace La Chênaie à Lévignen
Tarif Festival Haute-Fréquence : 10 € -
tarif réduit : 5 €
Durée : 1h40 – concert assis

Derrière le chanteur au regard d'ange, cet auteur-compositeur est un démon ! C'est après avoir accompagné les autres comme pianiste ou arrangeur – Vanessa Paradis, Keren Ann, Alain Souchon, Mathieu Boogaerts, Vincent Delerm, Miossec et même Iggy Pop – qu'Albin de la Simone s'est lancé en solo sur scène. En suivant cet auteur-compositeur-interprète au charme discret et au doux grain de voix, on sort forcément des sentiers battus. Au fil de ses chansons, il raconte toujours l'amour et le couple, mais aujourd'hui plus celui des vingt ans, plutôt celui qui a mûri, que l'on nourrit et que l'on veut garder. Sur scène, il est accompagné de trois musiciens (violin, violoncelle et guitare-percussions) pour un concert acoustique à l'ambiance douce et feutrée mais au ton joyeux et décontracté.

« Albin de la Simone séduit tout en finesse avec ses chansons de salon. Des comptines intimistes aux mélodies et arrangements tout en douceur qui captent l'attention »

Biba

« L'un de nous est un merveilleux disque pop. De ceux qui nous accompagnent et qu'on fredonne à chaque instant pour illuminer nos journées »

Causette

MUSIVALES+

Venez découvrir l'univers d'Albin de la Simone le samedi 18 novembre avec la projection du documentaire « Images fantômes » de Pauline Jardel. À travers l'écriture de son nouvel album, jalonnée de doutes, d'errements et de victoires, c'est le portrait de l'artiste qui se dessine sous nos yeux. Un touche-à-tout exigeant, talentueux, un auteur qui a mis du temps à se trouver. Dans le salon d'Albin, à la Philharmonie de Paris ou dans la nature picarde, le film invite à partager cette épopée intime - et souvent drôle - de la création, faite de questionnements, de paradoxes... et de fantômes (ouvert à tous et gratuit).

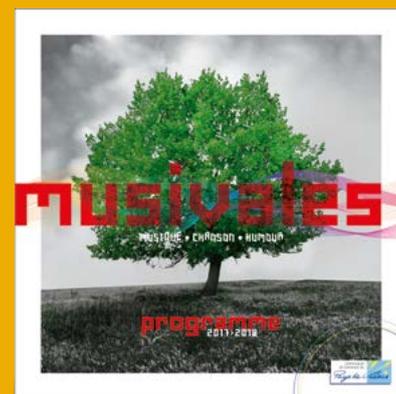
La billetterie sera ouverte dès le 6 juillet pour tous les spectacles de la saison. Il existe des formules d'abonnement attractives pour 3, 4 ou 5 spectacles. Le tarif groupe est à partir de 4 personnes : pensez au co-voiturage ! Profitez également du tarif découverte à 10 € pour vous laisser tenter et suivre vos envies. Rappelons également que les spectacles sont gratuits pour les enfants de moins de 10 ans.

Renseignez-vous :

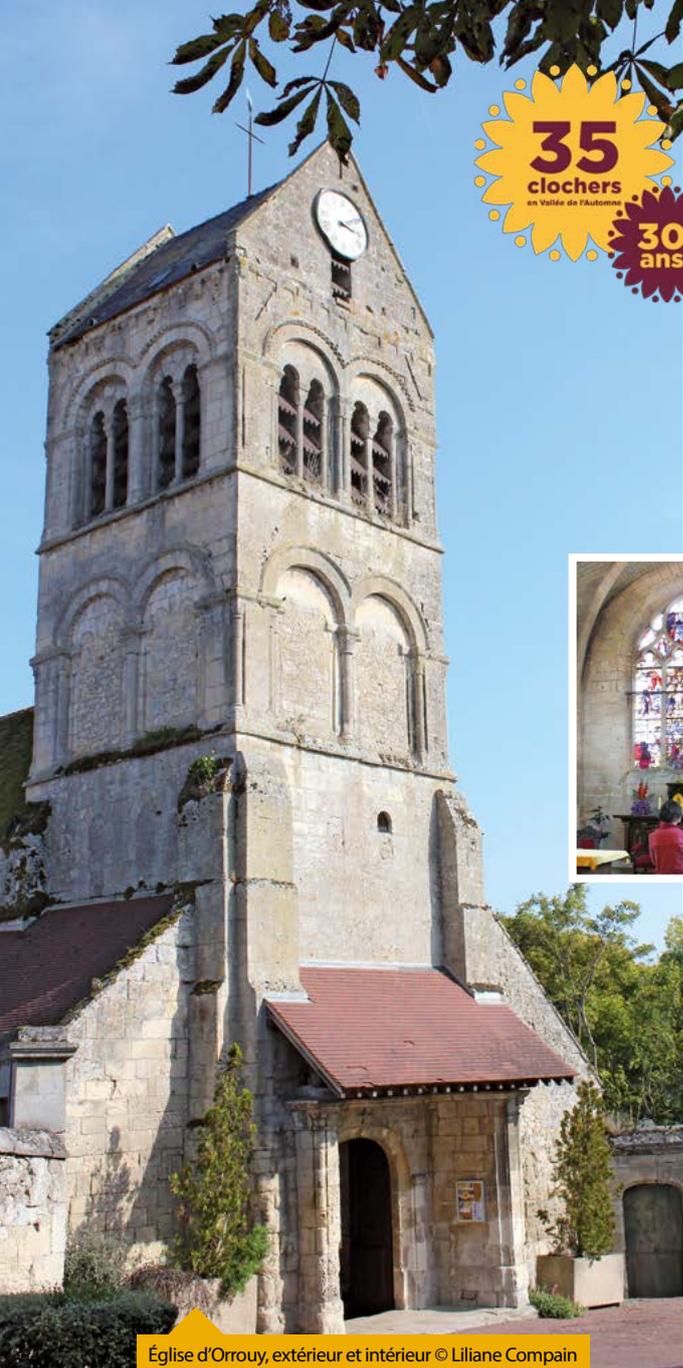
- sur Internet : www.musivales.fr/billets (paiement par carte bancaire sécurisé par Paybox).
- à l'Office de tourisme du Pays de Valois : 82 rue Nationale - Crépy-en-Valois Tél. : 03 44 59 03 97.
- au Bureau d'information touristique d'Ermenonville : Maison Joseph II - 2 bis, rue René de Girardin Tél. : 03 44 54 01 58.
- à la CCPV : La Passerelle - 62 rue de Soissons - Crépy-en-Valois Tél. : 03 44 88 05 15.

Et retrouvez toutes les informations liées aux Musivales :

- sur internet (vidéos, présentations, abonnements, ...) : www.musivales.fr
- sur la page Facebook : Musivales
- par téléphone : 03 44 88 05 15.



Retrouvez tous les spectacles de la nouvelle saison des Musivales dans le programme qui arrivera dans vos boîtes aux lettres début septembre.



30^e anniversaire du festival des 35 clochers en Vallée de l'Automne

Le samedi 7 et dimanche 8 octobre prochains, rendez-vous au 30^e anniversaire du festival des 35 clochers.

De Villers-Cotterêts à Verberie, les églises des villages ouvriront exceptionnellement leurs portes.

Une nouvelle manière de découvrir le patrimoine du Pays de Valois. Les bénévoles des différentes communes vous accueilleront pour un moment d'échanges et de partage.



Il était une fois, à la lisière des forêts de Compiègne et de Retz, 35 clochers surgissant au détour des sillons de la rivière Automne. Quelques villages aux églises remarquables (classées Monuments historiques pour la plupart) y respirent la sérénité : lieux de promenade et de détente, la nature triomphante et la riante rivière semblent un défi aux temps modernes. Depuis 1987, Histoire, Hommes, Architecture et Nature fusionnent en parfaite harmonie pour vous présenter le festival des 35 clochers en Vallée de l'Automne.

Demandez le programme !

Le samedi 7 octobre, Crépy-en-Valois sera le point d'orgue des festivités : expositions d'artisans du patrimoine, représentation du Carillon de Douai à l'église Saint-Thomas, fanfare « Aux Cuivres Citoyens », concerts à l'église Saint-Denis et visite guidée aux chandelles seront de la « party ».

Le dimanche 8 octobre, comme chaque année depuis 30 ans, les églises vous ouvriront exceptionnellement leurs portes de 10h à 18h.

Le programme complet est disponible à l'Office de tourisme du Pays de Valois et sur www.valois-tourisme.com

Plus d'informations :

Office de tourisme du Pays de Valois
82 rue Nationale
60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 59 03 97
www.valois-tourisme.com



Église d'Orrouy, extérieur et intérieur © Liliane Compain

À vos agendas

14^e édition de la fête citoyenne de Feigneux 16 et 17 septembre 2017

La 14^e édition des « Jours de fête » de Feigneux se déroulera le samedi 16 et le dimanche 17 septembre. Chaque année, ce sont plus de 6 000 visiteurs qui se rendent dans ce petit village près de Crépy-en-Valois, animé par l'énergie d'une centaine de bénévoles qui travaillent pendant un an à l'organisation de cette manifestation originale.

Organisés depuis 2004 par la MJC de Feigneux, la compagnie Caribou et la compagnie Les costards, les « Jours de fête » ont pour but de sensibiliser sur des sujets de sociétés en s'amusant, notamment autour de l'environnement. Durant 2 jours, les rues du village sont animées par des concerts, des spectacles de rue, un vide grenier et un marché local, mais aussi par des rencontres théâtrales improvisées !



© Collectif Jour de fête

Cette année, cette fête citoyenne « **En Ébullition** », sa nouvelle thématique, aura à cœur de mettre en lumière le foisonnement d'initiatives locales qui résonnent comme autant de « bulles d'utopies ». Le public sera aussi invité à « sortir de sa bulle » pour de nouvelles rencontres et découvertes, au travers de diverses mises en scène orchestrées par la Compagnie Caribou et les bénévoles de la fête.

Au programme de cette édition :

Samedi 16 septembre à partir de 19h

Concerts sous le chapiteau où se succéderont Horndogz (électro hip-hop funk), Les yeux d'Ia tête (chanson française rock balkan) et la fanfare afro-caribéenne Balaphonics.

Tarifs : 5€, 7€ ou 10€ en fonction du concert.

Dimanche 17 septembre à partir de 8h

Spectacles de rue, vide-grenier, marché local, village associatif, ateliers participatifs, restauration et buvette.

Entrée gratuite.

Plus d'informations :

www.joursdefete.org ou sur la page Facebook « Jours de fête Feigneux »